

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02505

Numéro SIREN : 484 532 973

Nom ou dénomination : AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt 13708



COMPTES ANNUELS

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

SIRET : 484 532 973 00068

Société par actions simplifiée unipersonnelle

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	1 119 883	412 582	707 302	753 834
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 119 883	412 582	707 302	753 834
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 501 776	538 055	963 721	1 388 130
Installations techniques, matériel	11 299 901	5 447 977	5 851 924	6 093 119
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	18 406	-	18 406	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	12 820 083	5 986 032	6 834 051	7 481 249
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	13 939 967	6 398 614	7 541 353	8 235 083
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	290 598	-	290 598	260 681
Autres créances	211 806	-	211 806	37 944
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	502 404	-	502 404	298 624
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	76
TOTAL Disponibilités	-	-	-	76
Charges constatées d'avance	40 870	-	40 870	66 452
Total Actif Circulant (III)	543 275	-	543 275	365 152
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	14 483 241	6 398 614	8 084 627	8 600 235

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		3 700	3 700
Report à nouveau		709 101	1 769
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		757 824	707 332
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 185 137	2 282 490
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 692 761	3 032 291
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		612 961	597 547
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		612 961	597 547
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	185	4 886 567
TOTAL Dettes financières		185	4 886 567
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		153 687	82 054
Dettes fiscales et sociales		14 334	1 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	718
Autres dettes		3 610 699	-
TOTAL Dettes d'exploitation		3 778 720	83 829
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES (IV)		3 778 905	4 970 397
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 084 627	8 600 235

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 286 159	-	2 286 159	-
Production vendue services	-	-	-	2 415 568
Chiffres d'affaires nets	2 286 159	-	2 286 159	2 415 568
Production stockée			-	-
Production immobilisée			18 406	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			0	1 037
Total des produits d'exploitation (I)			2 304 565	2 416 604
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			445 725	511 116
Impôts, taxes et versements assimilés			125 126	149 004
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		712 137	698 197
	immobilisations Dotations aux provisions		-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges			491	1 347
Total des charges d'exploitation (II)			1 283 479	1 359 663
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 021 086	1 056 941
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			15 414	-
Intérêts et charges assimilées			78 480	110 065
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			93 894	110 065
RÉSULTAT FINANCIER			- 93 894	- 110 065
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			927 192	946 876

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 642	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	99 571	60 444
Total des produits exceptionnels (VII)	106 213	60 444
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 218	24 915
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 352	24 915
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	103 861	35 529
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	273 229	275 073
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 410 778	2 477 048
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 652 954	1 769 716
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	757 824	707 332

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

Les options suivantes ont été prises :

Intégration Fiscale :

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Futures Energies Investissements Holding 3

Conformément à la convention d'intégration fiscale les filiales de la société FEIH3 sont redevables envers FEIH3 d'une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle auraient constaté en l'absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Gain de l'exercice : 273 229 euros

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement			-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 119 883	-	-
Terrains			-	-	-
Constructions	Sur sol propre		-	-	-
	Sur sol d'autrui		1 994 582	-	- 492 805
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			10 807 095	-	492 805
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-
	Matériel de transport		-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-
	Emballages récupérables et divers		-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	-	18 406
Avances et acomptes			-	-	-
TOTAL (III)			12 801 677	-	18 406
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-
Autres participations			-	-	-
Autres titres immobilisés			-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières			-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			13 921 560	-	18 406
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir			-	-	-
Autres immos incorp-Diminutions par vir			-	-	1 119 883
Terrains			-	-	-
Constructions	Sur sol propre		-	-	-
	Sur sol d'autrui		-	-	1 501 776
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	11 299 901
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-
	Matériel de transport		-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-
	Emballages récupérables et divers		-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	-	18 406
Avances et acomptes			-	-	-
TOTAL (III)			-	-	12 820 083
Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir			-	-	-
Autres participations-Diminutions par vir			-	-	-
Autres titres immobilisés-Diminutions par vir			-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir			-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			-	-	13 939 967

Etats des Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		-	-	-	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		366 049	46 533	-	412 582		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	476 901	61 154	-	538 055		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		4 843 527	604 450	-	5 447 977		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		5 320 428	665 604	-	5 986 032		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 686 477	712 137	-	6 398 614		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	2 218	-	-	99 571	-	-	- 97 354
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	2 218	-	-	99 571	-	-	- 97 354
Acquis. de titres	-			-			-
TOTAL		-	-	99 571	-	-	- 97 354
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

DUREE D'AMORTISSEMENT

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 25 ans.

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 282 490	2 218	99 571	2 185 137
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 282 490	2 218	99 571	2 185 137
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	597 547	15 414	-	612 961
TOTAL (II)	597 547	15 414	-	612 961
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 880 038	17 631	99 571	2 798 098
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	-	-
Dont dotations et reprises financières	-	15 414	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	2 218	99 571	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

ETAT DES PROVISIONS AUTRES

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	598		15		613

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 185	2 282
Déficits reportables	0	0

ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				-	-	-	
Prêts				-	-	-	
Autres immos financières				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				-	-	-	
Clients douteux ou litigieux				-	-	-	
Autres créances				290 598	290 598	-	
Créances représentatives de titres prêtés				-	-	-	
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	
Securité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	
		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	
Etat et autres collectivités			Taxe sur la valeur ajoutée	75 272	75 272	-	
			Autres impôts	14 942	14 942	-	
			Etat - divers	-	-	-	
Groupes et associés				121 150	121 150	-	
Débiteurs divers				443	443	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				502 404	502 404	-	
Charges constatées d'avance				40 870	40 870	-	
TOTAL DES CREANCES				543 275	543 275	-	
Prêts accordés en cours d'exercice				-			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-			
Prêts et avances consentis aux associés				-			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				-	-	-	-
Autres emprunts obligataires				-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers				185	185	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés				153 687	153 687	-	-
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
			Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
			Obligations cautionnées	-	-	-	-
			Autres impôts	14 334	14 334	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				-	-	-	-
Groupes et associés				3 337 470	3 337 470	-	-
Autres dettes				273 229	273 229	-	-
Dette représentative de titres empruntés				-	-	-	-
Produits constatés d'avance				-	-	-	-
TOTAL DES DETTES				3 778 905	3 778 905	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice				-			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100 €	370			370

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	290 598
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	290 598

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	290 598
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	290 598

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	152 971
Dettes fiscales et sociales	14 334
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	167 490

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs FNP	89 900
CVAE	14 334
Intérêts courus non échu	185
Réceptions commandes	63 072
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	167 490

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	6 711	-	-
LOYER	34 159	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	40 870	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	-	-	-

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le 30 juin,
A dix heures,

Au siège social de la Société,
[...]

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; constatation de l'absence de charge, dépense et frais généraux non déductibles fiscalement ; quitus au Président ;
 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - Prise d'acte de l'absence de conclusion, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
 - Pouvoirs pour formalités.
- [...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et (ii) du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice de sa mission et les comptes dudit exercice,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 757.823,64 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice :</i>	<i>757.823,64 euros</i>
---------------------------------	-------------------------

Affectation :

-En distribution de dividende à l'Associé Unique	757.823,64 euros
---	-------------------------

Précise que le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour, et que le report à nouveau antérieur d'un montant de 709.100,91 euros est laissé en report à nouveau,

Prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

394.000 euros distribués à l'associé unique ;

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

742.000 euros distribués à l'associé unique ;

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant.

[...]

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes et particulièrement à Maître Adrien Guiraud, Cabinet DORIA AVOCATS, situé 23 bis, rue Maguelone 34000, à Montpellier pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'Associé Unique conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE PRESIDENT

 Rosaline Corinthien

Le Président

ENGIE GREEN FRANCE

Représentée par Mme Rosaline CORINTHIEN,
président

AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER

Société par Actions Simplifiée

215, rue Samuel Morse

34000 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER

Société par Actions Simplifiée

215, rue Samuel Morse

34000 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la provision pour démantèlement et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Claude BERRIEX

Jean-Claude BERRIEX



COMPTES ANNUELS

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

SIRET : 484 532 973 00068

Société par actions simplifiée unipersonnelle

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	1 119 883	412 582	707 302	753 834
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 119 883	412 582	707 302	753 834
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 501 776	538 055	963 721	1 388 130
Installations techniques, matériel	11 299 901	5 447 977	5 851 924	6 093 119
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	18 406	-	18 406	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	12 820 083	5 986 032	6 834 051	7 481 249
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	13 939 967	6 398 614	7 541 353	8 235 083
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	290 598	-	290 598	260 681
Autres créances	211 806	-	211 806	37 944
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	502 404	-	502 404	298 624
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	76
TOTAL Disponibilités	-	-	-	76
Charges constatées d'avance	40 870	-	40 870	66 452
Total Actif Circulant (III)	543 275	-	543 275	365 152
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	14 483 241	6 398 614	8 084 627	8 600 235

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		3 700	3 700
Report à nouveau		709 101	1 769
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		757 824	707 332
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 185 137	2 282 490
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 692 761	3 032 291
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		612 961	597 547
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		612 961	597 547
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	185	4 886 567
TOTAL Dettes financières		185	4 886 567
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		153 687	82 054
Dettes fiscales et sociales		14 334	1 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	718
Autres dettes		3 610 699	-
TOTAL Dettes d'exploitation		3 778 720	83 829
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES (IV)		3 778 905	4 970 397
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 084 627	8 600 235

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 286 159	-	2 286 159	-
Production vendue services	-	-	-	2 415 568
Chiffres d'affaires nets	2 286 159	-	2 286 159	2 415 568
Production stockée			-	-
Production immobilisée			18 406	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			0	1 037
Total des produits d'exploitation (I)			2 304 565	2 416 604
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			445 725	511 116
Impôts, taxes et versements assimilés			125 126	149 004
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		712 137	698 197
	immobilisations Dotations aux provisions		-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges			491	1 347
Total des charges d'exploitation (II)			1 283 479	1 359 663
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 021 086	1 056 941
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			15 414	-
Intérêts et charges assimilées			78 480	110 065
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			93 894	110 065
RÉSULTAT FINANCIER			- 93 894	- 110 065
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			927 192	946 876

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 642	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	99 571	60 444
Total des produits exceptionnels (VII)	106 213	60 444
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 218	24 915
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 352	24 915
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	103 861	35 529
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	273 229	275 073
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 410 778	2 477 048
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 652 954	1 769 716
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	757 824	707 332

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

Les options suivantes ont été prises :

Intégration Fiscale :

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Futures Energies Investissements Holding 3

Conformément à la convention d'intégration fiscale les filiales de la société FEIH3 sont redevables envers FEIH3 d'une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle auraient constaté en l'absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Gain de l'exercice : 273 229 euros

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement			-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 119 883	-	-
Terrains			-	-	-
Constructions	Sur sol propre		-	-	-
	Sur sol d'autrui		1 994 582	-	- 492 805
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			10 807 095	-	492 805
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-
	Matériel de transport		-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-
	Emballages récupérables et divers		-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	-	18 406
Avances et acomptes			-	-	-
TOTAL (III)			12 801 677	-	18 406
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-
Autres participations			-	-	-
Autres titres immobilisés			-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières			-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			13 921 560	-	18 406
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir			-	-	-
Autres immos incorp-Diminutions par vir			-	-	1 119 883
Terrains			-	-	-
Constructions	Sur sol propre		-	-	-
	Sur sol d'autrui		-	-	1 501 776
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	11 299 901
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-
	Matériel de transport		-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-
	Emballages récupérables et divers		-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	-	18 406
Avances et acomptes			-	-	-
TOTAL (III)			-	-	12 820 083
Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir			-	-	-
Autres participations-Diminutions par vir			-	-	-
Autres titres immobilisés-Diminutions par vir			-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir			-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			-	-	13 939 967

Etats des Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		-	-	-	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		366 049	46 533	-	412 582		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	476 901	61 154	-	538 055		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		4 843 527	604 450	-	5 447 977		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		5 320 428	665 604	-	5 986 032		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 686 477	712 137	-	6 398 614		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	2 218	-	-	99 571	-	-	- 97 354
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	2 218	-	-	99 571	-	-	- 97 354
Acquis. de titres	-			-			-
TOTAL		-	-	99 571	-	-	- 97 354
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

DUREE D'AMORTISSEMENT

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 25 ans.

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 282 490	2 218	99 571	2 185 137
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 282 490	2 218	99 571	2 185 137
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	597 547	15 414	-	612 961
TOTAL (II)	597 547	15 414	-	612 961
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 880 038	17 631	99 571	2 798 098
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	-	-
Dont dotations et reprises financières	-	15 414	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	2 218	99 571	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

ETAT DES PROVISIONS AUTRES

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	598		15		613

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 185	2 282
Déficits reportables	0	0

ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				-	-	-	
Prêts				-	-	-	
Autres immos financières				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				-	-	-	
Clients douteux ou litigieux				-	-	-	
Autres créances				290 598	290 598	-	
Créances représentatives de titres prêtés				-	-	-	
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	
Securité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	
		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	
Etat et autres collectivités			Taxe sur la valeur ajoutée	75 272	75 272	-	
			Autres impôts	14 942	14 942	-	
			Etat - divers	-	-	-	
Groupes et associés				121 150	121 150	-	
Débiteurs divers				443	443	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				502 404	502 404	-	
Charges constatées d'avance				40 870	40 870	-	
TOTAL DES CREANCES				543 275	543 275	-	
Prêts accordés en cours d'exercice				-			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-			
Prêts et avances consentis aux associés				-			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				-	-	-	-
Autres emprunts obligataires				-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers				185	185	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés				153 687	153 687	-	-
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
			Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
			Obligations cautionnées	-	-	-	-
			Autres impôts	14 334	14 334	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				-	-	-	-
Groupes et associés				3 337 470	3 337 470	-	-
Autres dettes				273 229	273 229	-	-
Dette représentative de titres empruntés				-	-	-	-
Produits constatés d'avance				-	-	-	-
TOTAL DES DETTES				3 778 905	3 778 905	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice				-			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100 €	370			370

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	290 598
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	290 598

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients factures à établir	290 598
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	290 598

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	152 971
Dettes fiscales et sociales	14 334
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Total	167 490

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs FNP	89 900
CVAE	14 334
Intérêts courus non échu	185
Réceptions commandes	63 072
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	167 490

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	6 711	-	-
LOYER	34 159	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	40 870	-	-

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
TOTAL	-	-	-